

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 13/066/2006 (Public)  
Bulletin n° : 153  
ÉFAI  
15 juin 2006

### **Iran. Des manifestants frappés et arrêtés lors de protestations en faveur du droit des femmes**

Amnesty International condamne la dispersion violente par les forces de sécurité iraniennes d'une manifestation pacifique à laquelle participaient, le 12 juin, des femmes et des hommes réclamant que soit mis un terme à la discrimination juridique à l'égard des femmes en Iran. Les manifestants s'étaient rassemblés sur la place du 7 Tir à Téhéran pour réclamer, entre autres choses, une modification de la législation afin que le témoignage d'une femme devant un tribunal ait la même valeur que celui d'un homme et que les femmes mariées puissent choisir leur emploi et voyager librement, sans avoir à obtenir auparavant l'autorisation de leur mari.

Les forces de police, qui comptaient dans leurs rangs une importante unité de femmes policières, seraient entrées en action dès le début de la manifestation et auraient immédiatement commencé à frapper les manifestants à coups de matraque pour les forcer à se disperser. De nombreuses personnes ont été arrêtées ; le 13 juin, Jamal Karimi-Rad, ministre de la justice et porte-parole du pouvoir judiciaire, a déclaré que 70 personnes avaient été arrêtées, 42 femmes et 28 hommes, pour avoir pris part à ce qu'il a qualifié de manifestation illégale. Interrogé à propos des brutalités policières, il a déclaré « *s'il y a eu des brutalités, cela sera examiné.* » Certaines des personnes arrêtées auraient depuis été remises en liberté.

Amnesty International a reçu une liste de plus de 40 noms de femmes et d'hommes qui feraient partie des personnes arrêtées. Selon des informations non confirmées, certaines se trouveraient au centre de détention d'Eshrat Abad à Téhéran. Des images de la manifestation, certaines montrant des policiers brandissant des matraques, peuvent être consultées sur un certain nombre de sites, dont <http://www.kosoof.com/>, <http://www.advarnews.org?Gallery/1965.aspx> et <http://www.nasiriphotos.com/blog/?id=1003639>.

Amnesty International pense que les manifestants arrêtés pourraient être des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé de façon pacifique le droit internationalement reconnu à la liberté d'expression et d'association. Si tel était le cas, ils devraient être remis en liberté immédiatement sans condition. Amnesty International lance également un appel en faveur de l'ouverture d'une enquête approfondie et impartiale, dans les meilleurs délais, sur le recours excessif à la force employée contre les manifestants. Toute personne reconnue responsable de violences devrait être poursuivie et jugée équitablement dans les meilleurs délais.

L'organisation rappelle une nouvelle fois aux autorités iraniennes l'article 12 de la Déclaration des Nations unies sur la protection des défenseurs des droits de l'homme. Celui-ci précise que : « *Chacun a*

*le droit [...] de participer à des activités pacifiques pour lutter contre les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales. » La Déclaration exige de chaque État qu'il prenne « toutes les mesures nécessaires pour assurer que les autorités compétentes protègent toute personne [...] de toute violence, menace, représailles, discrimination de facto ou de jure, pression ou autre action arbitraire dans le cadre de l'exercice légitime des droits visés dans la présente Déclaration.»*

Le 9 juin 2006, Amnesty International rendait publique une déclaration appelant à mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes en Iran et exhortant les autorités iraniennes à veiller à ce que le maintien de l'ordre, lors de la démonstration pacifique du 12 juin, s'exerce conformément aux normes internationales relatives aux droits humains (*Iran. Amnesty International demande que des mesures soient prises pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes*, index AI : MDE 13/064/006). Début 2006, l'organisation avait condamné l'usage de la violence, par les forces de sécurité iraniennes, contre des femmes qui s'étaient rassemblées pour célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mars 2006 (*Amnesty International condamne la violence contre des manifestantes*, index AI : MDE 13/024/2006)